

LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ETAT DE SANTE DES PERSONNELS : ENTRETIEN INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

 **3 jours (21 heures)**  **18 au 20 novembre 2026**  **10 à 18 stagiaires
6 à 8 stagiaires
pour la ½ journée
optionnelle**  **1200 € TTC/pers.
+ 120 € TTC/pers.
pour la ½ journée
optionnelle**

 **Lieu de formation** PARIS

 **Intervenants** Mme Catherine HIGOUNENC (infirmière en santé au travail)
Dr Marie TRICOT (médecin du travail, CHU Montpellier)

Objectifs

- Mettre en pratique des entretiens infirmiers en santé au travail pour assurer le suivi individuel de l'état de santé des personnels dans la FPH dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et du rôle délégué par le médecin du travail au travers des différents types de suivi.
- Utiliser l'entretien infirmier au-delà du recueil de données pour le repérage, l'évaluation, l'analyse de la situation de la personne, l'orientation si nécessaire vers le médecin du travail ou vers d'autres intervenants.
- Utiliser l'entretien infirmier pour tracer les expositions, pour participer à des études épidémiologiques ou veille sanitaire
- Manipuler les différentes modalités de consultation (physique et télésanté) et les différents supports (DMST numériques)
- Participer à l'organisation de la répartition des consultations en santé au travail entre les intervenants : médecin du travail, infirmier en santé au travail, psychologue, etc.
- Apprécier les situations de risque juridique liés aux consultations infirmières en santé au travail (en particulier le périmètre autorisé et le secret professionnel)
- Evaluer les relais à mobiliser pour mener à bien les suites à donner aux entretiens infirmiers
- Estimer les difficultés et proposer des actions d'amélioration dans la pratique des consultations en santé au travail

Publics concernés

- Infirmiers en santé au travail dans la fonction publique hospitalière

Pré-requis

Cette formation s'adresse à des infirmier(e)s exerçant dans un service de santé au travail prenant en charge des établissements de santé ou médicosociaux de la FPH. Une ancienneté minimum de 6 mois dans un SST est requise.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Livret de formation, complété en post-formation selon les besoins exprimés par les stagiaires
- Echanges à partir des expériences des stagiaires et des expériences des formateurs
- Temps de questions/réponses
- Mises en situation et jeux de rôle
- Travaux en sous-groupes
- Vidéos



Évaluation et suivi

- En amont de la formation : questionnaire de connaissance de la situation et du niveau de pratique des stagiaires, ainsi que de leurs difficultés, repérage de leurs objectifs et des objectifs de leur SST
 - En début de formation : tour de table pour affiner les réponses au questionnaire et identifier des points complémentaires à aborder en dehors du programme prévu.
- Pré-test d'évaluation des connaissances.
- En fin de formation : questionnaire de satisfaction, rédaction des objectifs post-formation identifiés par chaque stagiaire (actions, moyens facilitateurs mobilisables, freins envisageables). Post-test d'évaluation des connaissances, correction des réponses.
 - A 3 mois de la fin de la formation : évaluation à froid
 - A 6 mois de la formation : Questionnaire d'évaluation des actions réellement mises en place, moyens facilitateurs mobilisés, freins ayant retardé la mise en place ; envoyé par courriel à chaque stagiaire, commentaire par les formateurs
 - A 1 an de la formation : ½ journée optionnelle d'évaluation des actions et d'échanges en visioconférence



Indicateurs de résultats

- Évaluation globale de la formation (2023) : **84 %**
- Satisfaction des participants (2023) : **85 %**
- Nombre de participants à la formation (2023) : **18 participants**



Programme

Cette formation répond au contenu du point 4 « *le suivi individuel de l'état de santé des salariés incluant la traçabilité des expositions et la veille sanitaire et épidémiologique* » de l'article 1 de l'arrêté du 30/01/2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des infirmiers de santé au travail.

Durée de la formation : 21h

Mercredi 9H-12H30 (Mme Catherine HIGOUNENC)

- Présentation et recueil des attentes des participants. Présentation des formateurs
- Pré-test d'évaluation des connaissances
- Rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail
- **Pause**
- Suite du rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail
- Comparatif entre la réglementation FPH et secteur privé

14H-17H30 (Dr Marie TRICOT)

- Focus sur la surveillance médicale renforcée (SMR) : personnels concernés (exposition aux risques, retour CLM/CLD, TPT, grossesse, ...) et objectifs de la SMR
- **Pause**
- Les moyens à disposition pour les entretiens infirmiers : grille d'entretiens infirmiers (suivis périodiques, suivi grossesse, etc.), DMST, thésaurus, attestation de suivi (IDEST), fiche d'aptitude et capacité restantes (MDT), questionnaire, fiches-conseils, code du travail en ligne, etc.

Jeudi 9H-12H30 (Mme Catherine HIGOUNENC)

- Présentation du formateur
- Rappel des compétences infirmières et recherche sur les compétences spécifiques en santé au travail au regard des missions des services de santé au travail
- **Pause**
- Notions de communication en entretien
- Approfondissement de la pratique des consultations infirmières (les déterminants de la Santé, le repérage des risques professionnels et des moyens de prévention existants, sensibilisation et changements de comportements)

14H-17H30 (Mme Catherine HIGOUNENC et Dr Marie TRICOT)

- Travaux en sous-groupes/Mises en situation/jeux de rôles : joués, observés et commentés à partir de situations de consultations infirmières (VP classique, VP grossesse, TPT, visite spontanée ou accompagnement par syndicat ou par cadre)

Les scenarii pourront être modifiés en fonction des souhaits du groupe.

Vendredi 9H-12H30 (Mme Catherine HIGOUNENC et Dr Marie TRICOT)

- Focus sur le TPT
- Secret professionnel et secret médical en santé au travail
- **Pause**
- Rédaction des objectifs post-formation de chaque participant. Discussion sur les facteurs facilitants et les difficultés envisageables. Explication de l'intérêt du bilan à distance

14H-17H30 (Mme Catherine HIGOUNENC et Dr Marie TRICOT)

- A partir d'articles de bibliographie, échanges entre pairs sur les pratiques professionnelles en santé au travail (en particulier, seront abordées les questions d'éthique)
- Récapitulatif des documents complémentaires souhaités par les stagiaires
- Post-test d'évaluation des connaissances et indication des bonnes réponses
- Renseignement du questionnaire de satisfaction
- Conclusion